058-200067700-20250408-2025_053-DE Reçu le 10/04/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 8 avril 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine GUYOT, Vice-Présidente. <u>Date convocation: 02 avril 2025</u>. <u>Présents:</u> BARBIER Daniel, BERNARD Colette, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, <u>Excusés:</u> AUGER Catherine, BORNET Carole (pouvoir à Girard P.), CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David (pouvoir à Thevenard P.), DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LOUHET Damien, ROY Régine, SIMONNET Pascale, <u>Absents</u>: BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, Secrétaire de séance: VINGDIOLET Marie-Christine En exercice: 44. Présents: 24. Votants: 28

41-Environnement - Groupement de commande d'une étude pour l'installation de photovoltaïque sur les toitures des bâtiments communaux et intercommunaux – Rapporteur: Justine GUYOT

Au vu de l'augmentation des prix de l'énergie ces dernières années (toutes énergies confondues : gaz, pétrole, électricité ...) et du changement climatique, il semble opportun de produire de nouvelles formes d'énergie. Dans ce contexte-là, il apparait que la production d'électricité via des panneaux photovoltaïque sur les toitures des bâtiments soit une des meilleures solutions car cette technologie utilise l'énergie renouvelable et inépuisable du soleil sans nouvelle urbanisation.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN), les communes membres de celle-ci ont reçues un diagnostic identifiant les meilleures toitures pour accueillir des panneaux photovoltaïques. L'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture présente de nombreux avantages financiers et environnementaux notamment.

Afin d'accompagner lesdites communes à l'installation de panneaux photovoltaïques sur un ou plusieurs de leur(s) bâtiment(s) mais aussi de mutualiser et baisser les coûts des études pré-opérationnelles, la Communauté de communes peut, conformément à la loi Engagement et Proximité, passer pour le compte de ses communes-membres, un groupement de commande auprès d'un bureau d'étude.

À la suite de la délibération du 28 mai 2024 et la modification des statuts de la CCSN par arrêté préfectoral le 9 septembre 2024, la CCSN a toute autorité pour conduire une procédure de marché public pour le compte de ses communes membres qui seraient intéressées ainsi que pour son propre compte. Il est proposé à ces dernières de formaliser, dans le cadre d'une convention constitutive, un groupement de commande auprès d'un prestataire qui aura la charge des études pré-opérationnelles avant l'installation de panneaux photovoltaïques sur toitures : diagnostic amiante, étude charpente, étude de faisabilité technico-financière.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver les termes de la convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la réalisation des études pré-opérationnelles susmentionnées.
- D'autoriser la Présidente ou la 1ère Vice-Présidente à signer ladite convention et tout document s'y afférent.

66

AR Prefecture

2025/053 058-200067700-20250408-2025_053-DE Reçu le 10/04/2025

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition

Fait à Decize, Le 8 avril 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 10/04/2025

Et de la publication le 10/04/2025

Par délégation de la Présidente d'GUYOT, 1^{ère} Vice-Présidente

La Présidente,

R. ROY / Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère} Vice-Présidente

67